

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

vendredi 9 avril 2010

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Réfutation par Bruno Saglio (ESR) des erreurs de l'abbé Gleize (FSSPX)



DÉFENSE DE LA VALEUR HISTORIQUE DES HISTOIRES DE L'ÉGLISE DE DARRAS ET ROHRBACHER, OU RÉPONSE À L'ARTICLE DE L'ABBÉ GLEIZE HISTOIRE ET THÉOLOGIE

Dans la revue (FSSPX) **VU DE HAUT**, N° 14, automne 2008, l'abbé Gleize, dans son désir de vouloir insinuer que les Papes légitimes ont pu, dans le passé, se tromper en matière de Foi ou en des domaines touchant à la Foi, a publié un article où il ne craint pas de ressusciter les fausses allégations historiques et les arguments et commentaires fallacieux et controuvés, brandis déjà il y a plus de 130 ans avec impudence par les ennemis hérétiques de la constitution dogmatique *Pastor Æternus* qui a défini le Dogme de l'Infaillibilité pontificale, et qui fut promulguée en 1870 par le Pape Pie IX lors du Concile Vatican I à Rome.

Dans cet article, il est conduit, pour les besoins de sa cause, à mettre en doute fallacieusement la fiabilité des plus grands historiens de l'Église tels Darras et Rohrbacher, et dans cette tentative démontre à la fois son ignorance et son manque de respect scrupuleux de la probité intellectuelle.

Il est pourtant professeur à Écône, et membre de la prétendue « *commission théologique* » de la Fraternité saint Pie X : il a en effet été chargé par Mgr Fellay¹ – lequel a déjà montré récemment lui aussi sa profonde ignorance et sa malhonnêteté intellectuelle sur ce même sujet historique – des prétendues « *négociations doctrinales* » avec la Rome moderniste, « *œcuménique* » mondialiste maçonnique de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI.

L'éditeur Bruno Saglio, ancien séminariste d'Écône, lui répond et le réfute comme il le mérite dans le dernier numéro de la revue « *La Voix des Francs catholiques* », n°16, avril 2010 : voici cette réponse de Bruno Saglio, l'article de l'abbé Gleize étant placé en annexe.

Continuons le bon combat

La Rédaction de *Virgo-Maria*

© 2010 *virgo-maria.org*

Présentation de l'abbé Gleize (FSSPX)²

Ancien chartiste (il a notamment travaillé sur l'édition critique des œuvres de François Le Roy pour servir d'introduction à l'étude de la spiritualité fontevriste, au moment de la Réforme de l'Ordre, 1470-1530, [Jean-Michel Gleize / École Nationale des Chartes,]) gros travailleur et particulièrement intelligent, l'abbé Jean-Michel Gleize est professeur de théologie de l'Église à Écône. Il serait de ceux qui ont stipulé en cours que l'on peut avoir un « doute spéculatif » sur la légitimité des papes récents, mais aucune preuve n'a été apportée à cette information.

Auteur de plusieurs ouvrages, il est également le traducteur d'un livre de Thomas de Vio Cajetan sur *Le Successeur de Pierre* (paru aux Publications du Courrier de Rome) et de *Tradition et modernité* du cardinal Billot (traduction d'un texte intitulé *De l'immuable tradition contre la nouvelle hérésie de l'évolutionnisme*, Publications Courrier de Rome) et de *La Tradition* de Johannes Baptist Franzelin. Il a également présenté les textes de Mgr Marcel Lefebvre réunis sous le titre : *Vatican II : l'autorité d'un concile en question* (Institut Universitaire Saint-Pie X) ainsi que le livre collectif, *Magistère de soufre* (Iris), synthèse de quatre symposiums théologiques qui se sont déroulés à Paris de 2002 à 2005 et consacrés à Vatican II.

L'abbé Gleize s'est fait une spécialité, comme le montre sa préface à *Tradition et modernité*, dans la critique du concept de « tradition vivante », dont Jean-Paul II s'était servi dans son motu proprio *Ecclesia Dei*. « *La tradition moderniste, écrit-il, est une tradition vivante. Cette tradition vivante est d'ailleurs aujourd'hui le grand postulat auquel se réfère tous les défenseurs du concile Vatican II. Le seul argument invoqué par Jean-Paul II contre Mgr Lefebvre est que « la tradition est vivante ». Et aujourd'hui encore, le pape Benoît XVI fait reposer sa prédication sur ce postulat.* » Plus loin, il ajoute : « *Tout cela est cohérent avec l'enseignement fondateur du concile Vatican II. En effet, la constitution Dei Verbum a donné une nouvelle définition de la tradition* ».

L'abbé Gleize collabore à « *Si SI No No* » et au du *Sel de la terre* (Avrillé).

¹ http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-01-09-A-00-Ignorance_de_Mgr_Fellay.pdf

² <http://www.summorum-pontificum.fr/article-commission-fsspx-l-abbé-jean-michel-gleize-38863984.html>

DÉFENSE DE LA VALEUR HISTORIQUE
DES HISTOIRES DE L'ÉGLISE DE DARRAS ET ROHRBACHER,
OU RÉPONSE À L'ARTICLE DE L'ABBÉ GLEIZE
HISTOIRE ET THÉOLOGIE

INTRODUCTION

Un ami bien intentionné nous a communiqué récemment la copie de l'article de M. l'abbé Gleize, prêtre de la FSSPX, paru en août 2008 dans une revue peu lue, *VU DE HAUT*, n° 14, automne 2008, intitulé *Histoire et Théologie*.

Cet écrit était passé inaperçu et aurait dû rester aux "oubliettes". Mais nous le ressortons car il nous paraît exemplaire pour comprendre le grave problème des sources de référence dans la recherche de la vérité.

De plus, M. l'abbé Gleize, un des quatre *représentants de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X pour les entretiens théologiques avec la Congrégation pour la doctrine de la foi*, devient un personnage qui restera dans l'histoire, puisque par ces entretiens importants, la FSSPX a l'ambition (ou la prétention ?) de ramener Rome à la Vérité (!!! ...sans commentaires !).

Ce texte de M. l'abbé Gleize va donc nous permettre de mieux saisir la qualité, la compétence, la culture, le courage, de ce "théologien" choisi comme ses trois autres confrères parmi plus de 500.

Jusqu'à Vatican II, la sainte Église, fondée par Celui qui a prouvé Sa divinité par Ses miracles, par Sa Résurrection, par Son enseignement, Celui qui a dit : *Je suis la voie, LA VÉRITÉ et la vie*, l'Église enseignait qu'elle était **LA CHAIRE DE VÉRITÉ**.

Mais depuis longtemps (lire les prophéties de saint Pierre, dans *Où allons-nous ?* de Mgr Gaume), l'ennemi du genre humain, a eu la prétention de substituer sa chaire d'erreur à la chaire de Vérité. Pour cela il a imposé, par une police de la pensée, attentive, rigoureuse, contraignante, efficace, une nouvelle définition du vrai et du faux, du bien et du mal, de la grille amis-ennemis, bien différente entre *avant* et *depuis* Vatican II. Qui aujourd'hui, à part quelques rares "dépasseés et grotesques", croit à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, croit au péché originel (ridiculisé par l'évolution), croit au péché, croit à l'enfer, croit que l'Église ne peut ni se tromper, ni nous tromper, croit que seule la religion catholique et ses sacrements de toujours peuvent conduire à la vie éternelle, croit que la Foi de toujours est nécessaire au salut, croit au jugement après la mort, ou même croit des évidences aussi claires que « *l'Église n'a le droit de rien innover pour ce qui touche à la substance des sacrements* » (Saint Pie X, lettre *ex quo no no*, 26 décembre 1910), etc... etc...

Leur chaire de vérité, (disons plutôt : **LA CHAIRE DE RÉFÉRENCE OBLIGATOIRE**), est surtout tenue par le monde scientifique universitaire (manipulé par la judéo-maçonnerie, les vrais maîtres). Lors du cursus des études ils ont su imposer leurs vues sachant ou occulter, ou mutiler, ou même mépriser LA VÉRITÉ. Qui aujourd'hui se permettrait de douter que le moule qui forme les professeurs, les enseignants, les journalistes, le monde de ceux qui pensent, qui écrivent, qui parlent, puisse être remis en question ?

Une des clefs essentielles de cette police est dans le choix des auteurs à citer pour justifier les références qu'on se **doit** d'indiquer. Oui, on se **doit** d'utiliser certains auteurs *dits* (ou *non dits*, mais toujours obligatoires) "amis" et de refuser certains auteurs *dits* (ou *non-dits* mais toujours obligatoires) "interdits". De plus on se **doit**, de temps en temps, de plier le genou devant ces diktats, et pour cela on se **doit** de s'autocensurer. Mais si en plus, on veut être de "ceux qui..." on se **doit** de *le faire savoir* ...sous peine d'être interdit, c'est-à-dire, condamné. C'est ainsi qu'aucun thésard ne citera tel ou tel auteur, et se **doit** de citer plutôt tel ou tel autre.

Il en est de même depuis Vatican II dans l'église conciliaire...

Malheureusement, depuis quelques années, les auteurs interdits, occultés, oubliés, enfouis dans les catacombes, ressuscitent, si bien qu'après avoir lu les auteurs qu'on nous disait de référence (**ET NOUS LES CONNAISSONS BIEN !**), nous avons redécouvert, lu, médité ces vieux auteurs qui sont pour nous devenus LA référence. Notre grille amis-ennemis en a été complètement bouleversée.

A tel point qu'ils nous servent de référence pour juger, comprendre et souvent condamner, ceux qui nous conduisent à l'erreur. Et nous avons compris que le proverbe : *dis-moi qui tu aime et je te dirai qui tu es*, est très insuffisant, préférant le : *dis-moi qui tu crosses, je te dirai qui tu es !*

Nous avons découvert que deux écoles s'étaient combattues violemment au XIX^e siècle et que si, les maîtres d'aujourd'hui avaient imposés l'erreur, la vérité existait et triomphera.

Nous avons découvert, en particulier avec le *Traité du Saint-Esprit* de Mgr Gaume, et *La Conjuration antichrétienne* de Mgr Delassus, qu'il n'existait que deux camps : celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ et celui de Son adversaire. Que ces deux camps engageaient une lutte gigantesque dont la seule issue était la mort de l'un ou de l'autre.

Nous avons compris qu'il n'est pas possible d'avoir un pied dans chaque camp, qu'il n'est pas possible de rester neutre et que chacun, à un moment ou à un autre **DOIT** se déclarer.

C'est pourquoi, pour sa carrière (!!!), l'abbé Gleize se devait de montrer patte blanche et de crosser. C'est le véritable but de son article.

Il va montrer quels sont ses auteurs de référence et il va surtout préciser qui il faut crosser et rejeter.

SOUVENIRS...

Mgr Gaume en terminant ses 12 volumes sur "*La Révolution*", conclut en remarquant :

A la vue d'un champ couvert d'ivraie, le passant dit sans crainte de se tromper : Ici on a semé de l'ivraie. En traversant un pays où l'on professe le Luthéranisme, le Calvinisme, le Mahométisme, il dit avec la même certitude : Ici on a semé du Luthéranisme, du Calvinisme, du Mahométisme.

Et souvent, il répétera que si l'homme est le fruit de son éducation, l'éducation fait l'homme. On le vérifie avec les positions de M. l'abbé Gleize.

Dans son article¹ M. l'abbé Gleize remet en cause le sérieux et la valeur historique des célèbres histoires de l'Église, universellement louées et approuvées par les hommes les plus savants de leur temps, que les ESR ont rééditées, et accuse notre maison d'édition de minimiser la soi-disante défaillance des papes Libère et Honorius.

Nous prenons la peine de répondre à cet article d'un membre de « l'élite intellectuelle » de la FSSPX, car il est très révélateur d'un courant de pensée déplorable. Nous nous proposons d'en montrer au lecteur la perversité habile et subtile, et la portée théologique sous-jacente.

Nous déplorons tout d'abord que la revue VU DE HAUT ne nous ai pas elle-même envoyé une copie pour nous informer des accusations qu'elle nous fait ; manque de loyauté ou simple oubli ? Nous ne manquerons pas d'envoyer cette réponse aux intéressés.

M. l'abbé Gleize commence par énoncer deux écueils à éviter en histoire :

1° L'histoire sans le jugement de la théologie.

2° La sagesse théologique démunie de toute base historique sérieuse.

Tout son article va consister à faire comprendre, avec beaucoup de pommade pour mieux faire passer la pilule, que Darras et Rohrbacher sont à classer dans la 2^e catégorie. À la fin de son article, après avoir accompli les obligations d'encensement de l'université, — nouvelle chaire de vérité destinée à remplacer la vraie chaire de vérité qu'est l'Église avec ces auteurs approuvés — voici sa conclusion : **« Les historiens catholiques du XIX^e siècle ne peuvent pas nous servir de base suffisamment solide, pour établir les faits, crédibilité oblige. »** Il faut donc mettre à la poubelle les études historiques non seulement de Rohrbacher et de Darras, mais aussi de Dom Guéranger², du chanoine Gorini³, de Mgr Fèvre⁴, de Mgr Gaume⁵, de l'abbé Maistre⁶, de Mgr Guérin¹, de Charles Vétault², de Léon Gautier³,

¹ Nous mettons en annexe la reproduction intégrale de cet article, afin que le lecteur puisse juger par lui-même en toute impartialité de la perversité de cet écrit.

² En particulier *Les Institutions Liturgiques* 4 vol. 2771 p. – *L'année Liturgique* 15 vol. , disponibles aux ESR ainsi que les ouvrages suivants cités.

³ *DEFENSE DE L'ÉGLISE CONTRE LES ERREURS HISTORIQUES*, 4 vol., 2151 p.

⁴ *Histoire Apologétique de la Papauté*, 7 vol. 4890 p. – Les Tomes 33 à 44 de *l'Histoire Générale de l'Église*, commencée par Darras (Tomes I à XXV) continuée par l'abbé Bareille (Tomes XXVI à XXXII).

⁵ Toutes ses œuvres sont rééditées aux ESR, mais en matière d'histoire, voir spécialement *La Révolution recherches historiques sur l'origine et la propagation du mal en Europe*. 12 vol. 4022 p.

⁶ *La Grande Christologie*, œuvre monumentale sur l'histoire de la fondation de l'Église et de ses premiers apôtres et disciple. 22 vol.

du Père Ayroles⁴, etc... car leurs études historiques d'après M. l'abbé Gleize et les adeptes de l'université et de la critique historique moderne « *ne peuvent pas servir de base suffisamment solide* ». On le voit bien, Rohrbacher et Darras servent de cobaye pour l'abbé Gleize, afin de rejeter **TOUS** les historiens catholiques du XIX^e siècle. **MAIS EN A-T-IL LU UN SEUL ?** Quel orgueil et quelle suffisance quand on compare ces grands hommes d'une érudition incomparable comme le témoignent leurs œuvres, et ce jeune abbé, **théologien autoproclamé**, déformé par les études universitaires contemporaines anti-chrétiennes.

Nous connaissons bien M. l'abbé Gleize, puisque nous avons passé trois années de séminaire dans la même classe à Flavigny-sur-Ozerain, il y a vingt ans. M. l'abbé ! Voici que nous nous retrouvons sur le plan de la polémique, mais me voici mieux armé pour vous répondre après 13 ans de travail aux Éditions Saint-Remi. En effet je me rappelle la dispute que nous avons eue au séminaire, à propos des épouses de Charlemagne, — nous rappelons ici au lecteur cette polémique car elle est symptomatique et illustre bien le sujet — où en bon produit de l'université vous accusiez Charlemagne (que sainte Jeanne d'Arc canonise) d'avoir eu des concubines, des épouses illégitimes. Nous avons répondu à ces mensonges honteux de l'école critique moderne **DONT VOUS ÊTES MALHEUREUSEMENT IMBIBÉ MALGRÉ VOUS ET QUE VOUS N'ARRIVEZ PAS À VOMIR**. En fait nous avons simplement reproduit l'étude historique de Dom Guéranger et de Charles Vétault (chartiste) à ce sujet (voir le n°10 de *La Voix des Français*).

Insistons ici sur le rôle du jugement de la théologie sur l'histoire, que vous devriez mettre en pratique, car s'il demeure un doute du point de vu des documents de l'histoire dans un sens ou dans l'autre, voici comment **Dom Guéranger** fait intervenir le jugement théologique :

« Indépendamment du sentiment des auteurs si graves que nous venons de citer, un fait incontestable suffit pour garantir Charlemagne de tout reproche sérieux au sujet de la pluralité des femmes, du moins depuis le renvoi d'Hermengarde, pour reprendre Himiltrude. Le prince avait alors vingt-huit ans. On connaît la sévérité des Pontifes romains sur le respect dû au mariage par les princes. L'histoire du moyen âge est remplie du récit des luttes qu'ils ont soutenues pour venger un point si essentiel de la morale chrétienne contre les monarques même les plus puissants, et quelquefois les plus dévoués à l'Église. Comment serait-il possible que saint Adrien I^{er}, qui siégea de 772 à 795, et fut honoré par Charlemagne comme un père, dont celui-ci requérait l'avis en toutes choses, eût laissé ce prince s'abandonner aux plus graves désordres, sans réclamer, tandis qu'Etienne IV, qui n'a siégé que trois ans, et n'a pas eu la même influence sur Charlemagne, a bien su procurer le renvoi d'Hermengarde ? Comment serait-il possible que saint Léon III, qui a siégé de 795 jusqu'après la mort de Charlemagne, dont il a récompensé la piété en lui mettant sur la tête la couronne impériale, n'eût fait aucun effort pour le détacher des concubines qui auraient succédé à la dernière reine Liutgarde ? Or, nous ne trouvons aucune trace de telles réclamations de la part des deux Pontifes qui ont occupé, à eux seuls, le Saint-Siège pendant plus de quarante ans, et que l'Église universelle a placés sur ses autels ; **nous sommes donc en droit de conclure que l'honneur de l'Église est intéressé dans cette question, et il est de notre devoir de catholiques de n'être pas indifférents à la cause des mœurs de Charlemagne.** »⁵

Mais cette école critique à qui seule vous attribuez le sérieux des études historiques ne supporte pas ce genre de jugement théologique, **elle ne supporte pas le SENS CHRÉTIEN DE L'HISTOIRE**.

CONTRADICTIONS

Il règne dans votre article une contradiction flagrante que nous voulons mettre en lumière aux yeux du lecteur :

En effet vous dites :

¹ *Les petits Bollandistes* 20 vol. 14000 p. — *Les Conciles Généraux et Particuliers* 4 vol. 2199 p.

² Ancien élève de l'école des Chartes, nous publions son *Charlemagne*, avec introduction de Léon Gautier de l'école des Chartes également.

³ Benoît XI, *étude sur la papauté au commencement du XIV^e siècle*. 1 vol. 253 p. — *La littérature catholique et nationale*. 1 vol. 390 p.

⁴ *La Vraie Jeanne d'Arc*, 6 vol. 3625 p.

⁵ « *L'Année Liturgique, le temps de Noël II, Le bienheureux Charlemagne*, p. 513 et sq., réédition ESR 2006 fac-simile de l'édition Mame 1923, 15 vol., 9750 p., format 10,2x14,2, 270 €.

« Car, il faut bien le reconnaître, la plupart des historiens de réputation savante, qui ont dénoncé si haut et si fort l'insuffisance des Darras et des Rohrbacher, étaient **eux-mêmes imbus des préjugés modernistes**. Et bien souvent, on trouve chez eux deux poids deux mesures, sur le terrain historique proprement dit. On ne doit pas seulement leur reprocher l'agnosticisme, à cause duquel les appréciations de la sagesse théologique sont systématiquement absentes de leurs exposés. **C'est même jusqu'à leur soi-disant rigueur historique que l'on prend en défaut**, quand la passion et le parti pris anti-apologétique s'en mêlent. »

Quels crédit accorder alors à la plupart de ces *historiens de réputation savante*¹ qui jettent le discrédit sur le sérieux des historiens catholiques du XIX^e, si eux-mêmes comme vous le rappelez à juste titre sont malhonnêtes quand il s'agit de l'Église ?

Vous, vous préférez accordez votre crédit à ces gens là, dont la Foi catholique est absente, lumière indispensable pour mener à bien une synthèse complète de l'histoire, puisque vous dites sans complexe :

« Il ne serait pas non plus honnête d'en rééditer des extraits [des auteurs catholiques du XIX^e], en les présentant comme le nec plus ultra de l'érudition catholique. C'est pourquoi, nous avons plutôt fait référence aux auteurs du XX^e siècle déjà cités, ainsi qu'aux notices des différents dictionnaires de théologie ou d'histoire **réputés pour leur valeur scientifique et dogmatique**. »

Louis Veuillot que vous citez très timidement, disait bien plus de Rohrbacher :

« Ce livre était l'œuvre que l'abbé Rohrbacher avait à faire ; il lui fut donné de l'accomplir et d'en voir le succès. Succès d'ailleurs tel qu'il le souhaitait et tel qu'il devait être. *L'Histoire de l'Église*, commencée en 1842, est aujourd'hui à sa troisième édition, presque épuisée. Les catholiques s'occupèrent peu de la célébrer ; l'esprit rationaliste et gallican prit plaisir à la poursuivre de **mesquines critiques**, auxquelles l'auteur ne répondit qu'en soumettant son livre au jugement du Saint-Siège.

Le monde, qui fait tant de bruit autour de tant de faibles travaux sans leur demander même le frivole mérite de la forme, et qui a tant vanté, par exemple, le mensonger fatras de Sismondi, parut ignorer jusqu'à l'existence de ce MONUMENT GRANDIOSE, dont une partie au moins, celle qui concerne le moyen âge, est traitée avec une largeur et UNE SCIENCE HISTORIQUE SUPÉRIEURES À TOUT CE QUE LES MODERNES ONT LE PLUS CÉLÉBRÉ.² »

La revue des *Contemporains*, Rohrbacher (1789-1856) rappelle ce qui se disait déjà :

« Les critiques ne manquèrent pas ; gallicans, jansénistes, universitaires, dont les théories étaient attaquées et foudroyées avec une égale vigueur, jetèrent les hauts cris. On reprochait à l'auteur ses idées trop ultramontaines ; le ton un peu vif de certaines thèses, le style dur et heurté, parfois incorrect. Vingt éditions rapidement écoulées, la traduction de l'ouvrage en plusieurs langues furent la réponse du public à toutes les objections. « Cette histoire, dit justement C. de Sainte-Foy, est,

¹ **Qui a fait leur réputation savante** si ce n'est la Franc-Maçonnerie et la *libre pensée* ?

² *Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires*, Tome 2.

Citons aussi ce passage extrait des *Contemporains*, Rohrbacher (1789-1856) : « Voulez-vous l'appréciation d'un bon juge ? Écoutez cette belle page de Veuillot, où l'illustre écrivain **juge en maître compétent le fond et la forme**. (*Mélanges*, 2^e série, t. II, p. 505)

« Cet immense travail, auquel l'abbé Rohrbacher s'était préparé par de brillantes études, exigeait la réunion des qualités rares dont Dieu l'avait pourvu. Il fallait à la fois une grande indépendance d'esprit envers tous les systèmes, et un profond respect envers l'Église ; une prodigieuse aptitude au travail et un absolu détachement de toute ambition mondaine et de toute vanité littéraire. Si l'auteur, donnant autant de soin à la forme qu'au fond de ses idées, s'était appliqué à polir son style, il n'aurait jamais fini : et peut-être que le désir de contenter les opinions, si voisin de la crainte servile de leur déplaire, l'aurait engagé à biaiser en beaucoup de rencontres où il a parlé, au contraire, avec rudesse, mais précieuse sincérité. Il s'en faut, au surplus, que *L'Histoire universelle* manque de mérite, même littéraire. Le plan, admirablement conçu, est exécuté avec une netteté admirable. Dieu, gouvernant le genre humain depuis l'origine jusqu'à la fin des temps par le moyen de Son Église, divinement inspirée, tel est en effet, le plan de l'ouvrage. On y voit figurer un ordre merveilleux, les œuvres de l'esprit de vérité et les œuvres contraires de l'esprit de mensonge : on découvre les mobiles, on assiste aux innombrables péripéties de ce grand combat, qui a commencé avec le premier homme et qui ne finira qu'au dernier jour du monde.

« *L'Histoire de l'Église*, c'est l'histoire de l'humanité, mais illuminée par l'intervention manifeste de la Providence. Là donc paraît tout ce que l'humanité a compris de plus grand, tout ce qu'elle a produit de plus beau, tout ce qu'elle a voulu de plus saint, tout ce qu'elle a cru de plus insensé, tout ce qu'elle entrepris de plus coupable, tout ce qu'elle a enseigné de plus pervers ; la doctrine de lumière avec ses saints et ses fidèles, la doctrine d'erreur avec ses grands hommes et ses esclaves. »

malgré quelques imperfections pour le fond et pour la forme, **un des monuments les plus précieux de la science ecclésiastique** ; celui peut-être qui a exercé le plus d'influence sur la direction générale des esprits, parce qu'il répondait au besoin le plus impérieux de notre époque. » »

Vous faites donc parti de ce clan de gallican qui se livre à de mesquines critiques **pour des raisons non historiques mais idéologiques.**

Car en effet, vous trahissez votre pensée dans la note finale de votre article¹, qui est le fil conducteur des idées que vous voulez développer : il vous faut absolument montrer un précédent historique dans l'histoire de la papauté qui montrerait que les papes ne sont pas à l'abri de tomber dans l'hérésie. Vous ressortez donc encore comme les ennemis de l'infaillibilité pontificale l'ont fait, les affaires des papes Saint Libère et d'Honorius. Or ceci a été réfuté maintes fois par tous les auteurs théologiens et historiens approuvés par les papes du XIXe siècle, que nous republions d'ailleurs. Vous reprenez exactement les arguments des gallicans, en donnant crédit à la critique moderne, rien de nouveau sous le soleil ! **C'est pour cela que vous discréditez la valeur de ces éminents historiens du XIXe siècle.**

Mais nous voulons vous rafraîchir la mémoire ou plutôt donner au lecteur les sources mêmes de ces auteurs qui défendirent la vérité historique, éclairés par les lumières de la Foi. Pour cela nous reprendrons l'excellent travail de M. Yann Volanthen², lettre qu'il a adressée à votre supérieur Mgr Féllay qui vous a nommé pour faire partie de la commission théologique pour les discussions avec l'église conciliaire. Cette lettre reprend exactement les arguments que nous avons à vous opposer (tous les auteurs cités sont réédités aux éditions Saint-Remi) :

« Venons-en maintenant aux arguments, assurés comme historiques, qui nous sont opposés.

Concernant les reproches faits par saint Paul à saint Pierre, vous affirmez que « *d'autres pères, et non pas les moindres ... expliquent que saint Pierre a péché véniellement en la circonstance* », saint Augustin, saint Ambroise, saint Cyprien et saint Thomas d'Aquin. Cela est inexact, au moins pour saint Augustin, lequel affirme en terminant sa polémique avec saint Jérôme :

« *Après l'Ascension du Sauveur et la descente du Saint-Esprit au cenacle, les cérémonies de l'ancienne loi n'étaient intrinsèquement ni bonnes, ni mauvaises. Elles avaient cessé d'être obligatoires, sans être encore réprouvées ; elles étaient mortes, elles n'étaient pas encore mortifères ; en un mot, elles étaient devenues choses indifférentes, dont on pouvait user dans une certaine mesure pour la conversion des juifs, de même qu'on les pouvait négliger vis-à-vis des gentils. C'est ainsi que l'apôtre saint Paul, qui avait soumis Timothée à la circoncision [après ses reproches à saint Pierre, et « à cause des juifs qui étaient en ce lieu »], ne l'imposa nullement à Tite, son autre disciple.* »³

Nous ne contestons pas que d'autres Pères et Docteurs aient pu exprimer un autre avis que celui de saint Jérôme et saint Jean Chrysostome. Cet avis – délibérément occulté aujourd'hui – montre simplement que l'épître aux Galates ne peut trancher définitivement, comme on le fait, la question en faveur de la faillibilité de l'enseignement ordinaire des Souverains Pontifes. Cette faillibilité de l'enseignement ordinaire de saint Pierre et de ses successeurs n'est en effet aucunement en question ici. Car jamais aucun Père de l'Église ni aucun Docteur n'a prétendu que ce que saint Paul reprochait à saint Pierre fut un enseignement, ni que cet enseignement fut proposé à toute l'Église comme une Encyclique ou une Déclaration Conciliaire, et encore moins que saint Pierre ait enseigné une hérésie, trois éléments parfaitement remplis par nombre de documents des quatre derniers occupants du Saint-Siège. Le parallèle n'est donc pas possible.

Je ne m'étendrai pas sur l'excommunication de saint Athanase. La lettre *Studens paci* citée dans le Denzinger post-conciliaire est un faux. Le fait que la secte de faussaires – capables de rédiger la TOB et de réhabiliter Luther –, escrocs notoires, se bornent à affirmer péremptoirement que « *l'authenticité de ces lettres ... ont été autrefois mise en doute, à tort* » (p. 46) n'y change rien. Cette lettre du Pape Libère, tous les auteurs, auxquels

¹ Voici cette note (après le coup de crosse contre Darras et Rohrbacher, voici un coup de crosse encore plus violent) :

« Comme l'ont fait les éditions sédévacantistes Saint-Rémi. La publicité qui accompagne ces publications minimise la défaillance des papes Libère et Honorius et on voit sans difficulté où les éditeurs veulent en venir. L'Église n'a jamais proclamé la déchéance posthume d'Honorius. Si on admet qu'il fut *favens haeresim*, il y a au moins un précédent historique qui contredit la thèse sédévacantiste. »

² Texte publié sur internet : <http://catholicapedia.info/?p=491>

³ Cité par l'abbé Darras, *Histoire de l'Église*, t. 12 p. 215.

nous nous référons ci-dessous, ont prouvé qu'il s'agissait d'un faux¹. Cette lettre du Pape saint Libère est **inexistante** pour *tous* les hagiographes de saint Athanase à commencer par les Bollandistes. Bossuet lui-même, dont on ne peut contester l'érudition et qui avait un intérêt puissant à défendre l'authenticité de cette lettre dans sa défense du gallicanisme, la raya de ses œuvres comme le prouve l'abbé Rochbacher². Le constat est accablant : l'excommunication de saint Athanase est un **MYTHE** fondé sur des faux rédigés par des ariens et réfutés il y a plus de trois siècles !³

Ce genre de falsifications, combien n'en a-t-on pas vu ? Le catéchisme de saint Pie X lui-même qui disait « *Le Pape seulement est infaillible lorsque, en sa qualité de Pasteur, etc.* » n'a-t-il pas été remplacé dans la traduction de Madiran par « *Le Pape est infaillible seulement lorsque ...* » ?

Concernant le Pape Honorius, personne plus que le Père Gratry n'a accumulé les arguments et les documents contre ce Pape dans sa *Première lettre à Mgr Deschamps*⁴. De l'accumulation gigantesque de cet ennemi venimeux du Saint-Siège contre le Pape Honorius il ne reste rien après ce qu'en ont écrit : l'abbé Rochbacher, dans son *Histoire de l'Église* éd. 1849 t. 10 ; l'abbé Darras dans son *Histoire de l'Église* t. 19 ; Mgr Fèvre dans son *Histoire apologétique de la Papauté* t. III ; Dom Guéranger dans *Défense de l'Église Romaine contre les accusations du Père Gratry, De la monarchie Pontificale, Réponses aux dernières objections contre la définition de l'infaillibilité du pontife romain* et *De la définition de l'infaillibilité papale* ; Mgr de Ségur dans *Le Souverain pontife, Le Dogme de l'infaillibilité* et l'article de *l'Univers* du 1^{er} mai 1872 ; l'abbé Constant dans *Honorius a-t-il été Monothélite ?* ; Joseph de Maistre dans *Du Pape* et *De l'église gallicane* ; et, concernant les débats violents sur cette question durant le concile Vatican I, Louis Veuillot dans *Rome pendant le Concile*. Chacun de ces auteurs, tous défenseurs émérites de l'Église contre la Révolution contemporaine, n'ont en face d'eux que des catholiques libéraux allant chercher les arguments de leur partialité chez des hérétiques. **Par conséquent, et quelle que soit ce que l'on peut trouver dans le DTC, la question d'une éventuelle profession de l'erreur par Honorius est réglée. Et il n'en reste rien, non pas seulement, comme vous l'affirmez, concernant le dogme de l'infaillibilité de l'enseignement *ex cathedra* des Papes, mais même en ce qui concerne l'enseignement pur et simple, l'enseignement *ordinaire*, du Pape Honorius.**

Vous invoquez le Concile de Chalcédoine qui l'aurait condamné. Les actes de ce Concile contenant cette condamnation n'ont jamais été approuvés par un Pape. Ils sont donc nuls. Vous citez ensuite la traduction du Denzinger *post-conciliaire* de la lettre du Pape Léon II. Permettez-nous d'invoquer celle, donnée par *tous* les auteurs auxquels nous nous référons : « *Honorius ne s'est pas efforcé de purifier l'Église apostolique par l'enseignement de la tradition des apôtres, il a laissé passer l'impur et hypocrite trahison qui a souillé la foi immaculée* ». Entre « *ne pas s'efforcer de purifier l'Église, laisser passer l'impur et hypocrite trahison* » et « *tenter de subvertir la foi immaculée en une trahison impie* » comme le prétendent les modernistes, il y a un abîme !

Mais placer le débat qui nous oppose sur cette condamnation du Pape Honorius c'est déplacer le problème. Le fond de la question n'est pas tant cette condamnation pour grave qu'elle soit, que de savoir si, oui ou non, le Pape Honorius, Souverain Pontife de l'Église Romaine, a enseigné l'erreur. Car la polémique créée contre ce Pape (à commencer par l'hérétique Quesnel) et, à travers lui, contre la soumission envers le Saint Siège, **consiste à dire que le Souverain Pontife a pu et peut errer dans son enseignement ordinaire à toute l'Église.**

Dans cette exacte mesure, la prétendue chute du Pape Honorius, et même sa condamnation, sont absolument sans objet puisque tous, y compris les opposants les plus acharnés du Saint Siège, sont obligés de reconnaître que le Pape Honorius n'a pas, n'a jamais enseigné la moindre chose contredisant la doctrine catholique. C'est la **conclusion péremptoire de Dom Guéranger.** Cette accusation portée par le Pape Léon II – replacée dans son exacte portée, à savoir de *ne pas avoir condamné un point, non encore dogmatique à l'époque, dans une lettre privée d'un Souverain Pontife à un seul évêque* – ne peut en aucun cas être considérée comme un « précédent » à l'actuel enseignement constant de l'hérésie dans des Encycliques et des Actes d'un Concile Œcuménique.

¹ Cf. en particulier l'abbé Darras, op. cit. t. 9 p. 592 et s.

² *Histoire universelle de l'Église catholique*, de l'abbé Rohrbacher, liv. 33, t. VI, p. 414 (édition 1843)

³ Nous témoignons qu'au séminaire de la FSSPX, on nous présentait Mgr Lefebvre comme un nouvel Athanase excommunié illégalement. Mais voilà, saint Athanase n'a jamais été excommunié, et le pape libère est saint.

⁴ Cf. *Histoire apologétique de la Papauté*. Mgr Fèvre. t. III, p.448 et s.

Établir un quelconque parallèle entre l'éventuelle faute de saint Pierre ou la non condamnation du patriarche Sergius par le Pape Honorius avec la situation actuelle de constante promotion par Roncalli, Montini, Wojtyla et Ratzinger d'hérésies condamnées comme telles, est invraisemblablement abusif !

Mater et Magistra, Dignitatis humanae, les multiples Encycliques explicitement hérétiques de Wojtyla et Ratzinger, sans parler d'Assise, des célébrations de la Hanouka talmudique au Vatican ou des 'prières' dans les mosquées et autres bénédictions réclamées à des rabbins ou à des pontifes d'autres religions diaboliques par des « Souverains Pontifes », n'ont aucune commune mesure avec les reproches faits à St Pierre ou à un Pape Honorius. Ces derniers n'ont *jamais* enseigné d'hérésies, ni *ex cathedra* ni dans leur enseignement ordinaire à toute l'Église. **Non, Monseigneur, il n'y a dans l'histoire des Souverains Pontifes aucun précédent à la situation de guerre organisée contre l'Église Catholique par ceux que Mgr Lefebvre appelait des « anti-christs occupants le Siège de Pierre » ! »**

Voilà réfutés tous vos arguments et ceux de la critique historique moderne, qui ayant délibérément écarté la lumière de la Foi, par un juste jugement de Dieu, en a même perdu les lumières de la saine raison : *ils ont des yeux et ils ne voient pas*. Le lecteur comprendra mieux maintenant quelle est la motivation qui vous anime à rejeter les historiens catholiques du XIXe siècle.

Venons en maintenant aux trois citations que vous faites pour envoyer l'œuvre de Darras aux oubliettes. Précisons tout d'abord que cette *Histoire Générale de l'Église* en 44 volumes est l'œuvre de trois hommes : commencée par Darras (Tomes I à XXV) continuée par l'abbé Bareille (Tomes XXVI à XXXII), terminée par Mgr Fèvre (Tomes XXXIII à XLIV).

Vous n'hésitez pas à citer contre Darras des mauvais auteurs, que vous reconnaissez comme tels, comme M. Aubert ou Mgr Duschene, ou M. Chalumeau, imbus d'historicisme rationaliste. Vous êtes encore en **pleine contradiction**. Ils prétendent que Darras utilise des sources sans contact direct avec l'histoire, de cinquième voir de dixième main. **AFFIRMATION MENSONGÈRE ET GRATUITE**. Nous avons publié et examiné de près l'étude de Darras sur le pape Libère, et nous affirmons qu'il cite les sources historiques les plus authentiques (voir notre brochure *De la prétendue chute du pape Libère*).

Dans ces conditions qu'il nous soit permis de mettre en doute l'honnêteté d'un Roger Aubert, dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Letouzey et Ané, 1957, fasc. 78, col. 90, et d'un R. Chalumeau, dans *Catholicisme*, Letouzey et Ané, 1952, t. 3, col. 470.

Maintenant nous vous accusons vous-même de malhonnêteté intellectuelle, ce qui discrédite complètement vos diplômes universitaires, à cause des citations tronquées que vous faites :

L'abbé Gleize, parlant de L'Histoire universelle de l'Église de Rohrbacher cite deux lignes de la courte (oublions vite ces auteurs dépassés !) notice que *Catholicisme*, tome 13, col. 61-62 consacre à ce monument. Voici ce qu'il écrit :

« *Son histoire n'est pas une histoire critique, mais plutôt une œuvre apologétique dirigée contre le jansénisme, le gallicanisme et les erreurs du temps.* »

Voici le passage de *Catholicisme* :

« *Ce n'est pas une histoire critique, mais elle renferme nombre d'informations que l'on chercherait vainement ailleurs. C'est surtout une histoire apologétique dirigée contre le jansénisme, le gallicanisme et les erreurs du temps. Le Saint-Siège la soutint contre ses détracteurs. La place de l'abbé Rohrbacher ne saurait être minimisée dans l'histoire des idées religieuses à l'époque contemporaine.* »

Pourquoi n'avoir pas cité tout ce passage, et avoir supprimé tout ce qui était en faveur de Rohrbacher ? Sans commentaires...

Mais ce n'est pas fini, M. l'Abbé Gleize écrit :

Mais parmi les historiens catholiques contemporains de Darras et de Rohrbacher, il s'était déjà trouvé des historiens avertis, et qui étaient en même temps indemnes de cette idéologie historiciste : ils se sont exprimés, à juste titre, avec la même sévérité que leurs successeurs du XXe siècle. Dans sa brochure sur *L'Enseignement de l'histoire ecclésiastique*, Mgr Douais¹ signalait « l'insuffisance des histoires générales de Rohrbacher et Darras qui, parce qu'elles furent écrites dans un sens anti-gallican,

¹ Marie-Jean-Célestin Douais (1848-1915), titulaire de la chaire d'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Toulouse en 1879, fut ensuite évêque de Beauvais en 1899.

parurent combler toutes les lacunes, mais dont le succès a été considéré à l'étranger comme la preuve la plus significative de la décadence des études historiques au sein du clergé français»¹.

Vérifions le DTC. — 8 colonnes pour Rohrbacher, dont 2 pour les controverses, car en effet, elles furent violentes.

La réflexion de Mgr Douais y est bien. Nous n'avons pas pu la vérifier directement dans sa brochure, *L'enseignement de l'histoire ecclésiastique*, n'ayant pas pu consulter cet écrit. Nous réservons donc notre jugement, le contexte pouvant l'expliquer ou un complément ayant été omis.

Par contre, ayant lu tout ce que le DTC dénonce sur ces controverses, on y découvre que M l'abbé Gleize, n'a lu ni Rohrbacher, ni même le DTC, prenant son argument majeur dans des écrits de seconde main, voire de troisième.

Il l'aurait lu, il saurait qu'à la colonne suivante, on précise que l'abbé Rohrbacher, « las de ces différentes controverses, soumit son œuvre à Rome, avec d'autant plus d'empressement qu'elle avait été déferée au tribunal de l'Index. (...) Le cardinal Maï, préfet de la Congrégation, n'y **"trouva RIEN QUI MÉRITÂT LE MOINDRE BLÂME"**. Il le fit savoir à l'auteur en 1846 et 1847 et promit son intervention pour faire cesser les attaques ». *Hist. Univ.*, t. 1, p. 97. Rome avait senti l'importance de l'ouvrage pour achever de ruiner le gallicanisme.

L'éminent cardinal Maï, bien qu'étranger, n'avait pas découvert que l'histoire générale de Rohrbacher était *insuffisante*, et *comme la preuve la plus significative de la décadence des études historiques au sein du clergé français*. L'éminent cardinal Maï, préfet de la Congrégation de l'Index, osa même promettre son intervention pour faire cesser les attaques. Encore un qui ne doit pas être souvent cité par les Maîtres... En effet dom Leclercq, dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, ne le citera pas.

M. l'abbé, vous comprenez pourquoi nous ne pouvions pas laisser passer votre article sans le réfuter. M. l'abbé, une fois encore on nous a caché la vérité. M. l'abbé, après vérification, une fois encore, on découvre les mensonges de vos maîtres. M. l'abbé, une fois encore, nous préférons le jugement de Rome à vos maîtres modernistes. M. l'abbé, une fois encore, comparant vos maîtres et les nôtres, la vérité est chez nous, l'erreur et le mensonge est chez eux. Il y a deux camps, il y a deux écoles, elles se combattent violemment (et la violence est plus chez eux que chez nous). Il faut choisir. L'une conduit à la Vérité qui libère, l'autre à la mort momentanée de la Vérité.

...Mais la Vérité triomphe toujours.

M. l'abbé, vos maîtres sont mauvais, votre compétence insuffisante, votre enseignement dangereux. Il vous reste à rectifier.

Terminons cette polémique en soulignant le ridicule de votre note finale où vous nous dénommez ainsi « *Les éditions sedevacantistes Saint-Remi...* ». Nous sommes éditeur catholique et republions tous les monuments de la littérature catholique et de la Tradition, au prix d'un travail acharné, sans financement, à contre courant de toute la société apostate et révolutionnaire, et au lieu de soutenir et de promouvoir en tant que prêtre catholique une telle œuvre², vous trouvez le moyen de la discréditer par un pareil dénigrement. Où sont les livres *sedevacantistes* de notre catalogue ? Sont-ce les œuvres de saint Thomas, de saint Alphonse, du Cal Pie, de Mgr Gaume, des abbés Lémann, de Mgr de Ségur et des centaines d'autres auteurs du XIXe et début XXe ? Oui vraiment, votre assertion est ridicule et n'est pas digne d'un prêtre catholique.

Bruno Saglio,
Directeur des ESR

¹ Cité par L. Marchal, notice «Rohrbacher» dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 13, 2^e partie, Letouzey et Ané, 1937, col. 2772. On trouvera une bonne mise au point sur ces deux historiens dans la notice de Henri Leclercq, «Historiens du christianisme» dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Letouzey et Ané, 1925, t. 6, 2^e partie, col. 2642-2644.

² Qui fait beaucoup de bien à de nombreux catholiques (y compris des prêtres), nous en sommes témoins par les courriers de nombreux lecteurs.

VU DE HAUT, N° 14, automne 2008
ANNEXE : HISTOIRE ET THÉOLOGIE

Nous avons voulu examiner des faits historiques qui mettent directement en cause la transmission de la foi. Il fallait nous appuyer sur la critique historique la plus sûre. Mais pourtant, ce n'est pas elle qui devait avoir le dernier mot, ce n'est pas elle qui devait juger, c'est la théologie. Et avec cela, sous peine de perdre sa crédibilité, le dernier mot du théologien doit venir seulement après que l'historien a suffisamment parlé. Toute la difficulté est là : allier dans une synthèse supérieure l'érudition précise du savant et la sagesse du théologien. L'érudition pure, sans la sagesse théologique, c'est le postulat de l'idéologie historiciste, dont l'historien moderniste, tel que le décrit l'encyclique *Pascendi*, est le prototype. Mais l'autre défaut existe aussi : celui de la sagesse théologique démunie de toute base historique sérieuse²⁶.

Les publications de Darras et Rohrbacher ont été jugées avec une grande sévérité. Sans doute, les historiens d'aujourd'hui, qui sont amenés à se prononcer sur leurs devanciers du XIX^e siècle, sont-ils eux-mêmes trop souvent imbus de l'idéologie historiciste et modernisante pour pouvoir émettre leurs avis en toute impartialité²⁷. Mais parmi les historiens catholiques contemporains de Darras et de Rohrbacher, il s'était déjà trouvé des historiens avertis, et qui étaient en même temps indemnes de cette idéologie historiciste : ils se sont exprimés, à juste titre, avec la même sévérité que leurs successeurs du XX^e siècle. Dans sa brochure sur *L'Enseignement de l'histoire ecclésiastique*, Mgr Douais²⁸ signalait « l'insuffisance des histoires générales de Rohrbacher et Darras qui, parce qu'elles furent écrites dans un sens anti-gallican, parurent combler toutes les lacunes, mais dont le succès a été considéré à l'étranger comme la preuve la plus significative de la décadence des études historiques au sein du clergé français »²⁹. Le célèbre bollandiste Charles De Smedt, S.J. (1833-1911), qui dénonce lui aussi dans l'œuvre de l'abbé Darras le « manque d'étude sérieuse et de probité scientifique », reconnaît que c'est en bonne partie le succès immérité de cette œuvre dans le clergé qui le poussa à publier ses *Principes de la critique historique* : « Il y avait là pour la science catholique un scandale et un danger qu'il fallait combattre à tout prix »³⁰.

La leçon portera d'ailleurs ses fruits et les historiens catholiques de la première moitié du XX^e siècle auront une autre envergure. Pour s'en tenir aux auteurs dont les ouvrages seront revêtus de *l'Imprimatur*, dom Charles Poulet (1887-1950), professeur d'histoire à l'abbaye de Wisques puis au Collège Saint-Anselme de Rome, le père Alcide-Marie Jacquin, O.P. (1872-1956), professeur à l'université de Fribourg ont chacun produit une œuvre historique digne de ce nom, et dont la valeur et les mérites ont été reconnus à l'unanimité. Le pape saint Pie X ne s'était pas contenté d'extirper le modernisme ; il avait voulu prouver non seulement que l'Eglise n'a pas peur de la science, mais que la vraie connaissance historique et critique et que les méthodes les plus modernes de recherche font partie de son domaine³¹. Dès le lendemain de son pontificat, et sans attendre la célèbre entreprise de Fliche et Martin, une génération d'historiens catholiques avait en grande partie exaucé le désir du saint pontife, estompant la mauvaise réputation héritée du XIX^e siècle.

²⁶ Voir à ce sujet l'article de Daniel Moulinet, « Regard sur les Histoires générales de l'Église publiées en France au cours du 20^e siècle » dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 86, n° 217 (juillet-décembre 2000), p. 657-667.

²⁷ Cette idéologie consiste à ériger la méthode historique en méthode universelle. En 1852, Renan a publié comme le manifeste de cette prétention. « Le trait caractéristique du XIX^e siècle est d'avoir substitué la méthode historique à la méthode dogmatique dans toutes les études relatives à l'esprit humain. [...] L'histoire en effet est la forme nécessaire de la science, de tout ce qui est soumis aux lois de la vie changeante et successive. [...] Le grand progrès de la critique a été de substituer la catégorie du devenir à la catégorie de l'être, la conception du relatif à la conception de l'absolu, le mouvement à l'immobilité. Ernest Renan, *Préface dans Averroès*, Ed. Michel Lévy, 1860, p. VI et VII. Cette méthode aboutit à refuser toute subalternation de l'histoire à la théologie et tout exposé qui essaye d'expliquer les faits du passé à la lumière des principes révélés sera immanquablement qualifié de tendancieux et d'inexact.

²⁸ Marie-Jean-Célestin Douais (1848-1915), titulaire de la chaire d'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Toulouse en 1879, fut ensuite évêque de Beauvais en 1899.

²⁹ Cité par L. Marchal, notice « Rohrbacher » dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 13, 2^e partie, Letouzey et Ané, 1937, col. 2772. On trouvera une bonne mise au point sur ces deux historiens dans la notice de Henri Leclercq, « Historiens du christianisme » dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Letouzey et Ané, 1925, t. 6, 2^e partie, col. 2642-2644.

³⁰ Cité par Roger Aubert, « Darras » dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Letouzey et Ané, 1957, fasc. 78, col. 90. Même son de cloche dans la notice de R. Chalumeau, « Darras » dans *Catholicisme*, Letouzey et Ané, 1952, t. 3, col. 470.

³¹ Jérôme Dal-Gal, *Pie X*, Ed. Saint-Paul, 1953, p. 319.

On ne peut pas contester à Darras ni à Rohrbacher le mérite d'avoir voulu mettre l'histoire au service de la théologie. L'abbé René-François Rohrbacher (1789-1856)³² s'est efforcé de mettre en lumière l'exaltation de l'Eglise catholique à travers les âges, en montrant comment l'expansion de la doctrine chrétienne fut possible grâce à l'exercice de la primauté des successeurs de Pierre. Son histoire n'est pas une histoire critique, mais plutôt une œuvre apologétique dirigée contre le jansénisme, le gallicanisme et les erreurs du temps. Ce généreux dessein lui a valu un bel éloge de la part de Louis Veuillot : « Il nous a restitué le pape dans l'histoire ». Mais ce mérite incontestable ne peut suppléer au manque d'esprit critique ni faire de *l'Histoire universelle de l'Eglise catholique*, parue de 1842 à 1849 en 28 volumes, un ouvrage historique auquel on puisse se reporter en toute sécurité. L'abbé Joseph-Epiphanie Darras (1825-1878) procède de la même façon ; son *Histoire générale de l'Eglise depuis la création jusqu'à nos jours*, publiée à partir de 1862 et qui totalisera 44 volumes³³ a été jugée avec une sévérité plus grande que celle de Rohrbacher, car il semble que le défaut de rigueur historique ternisse encore plus chez lui que chez ce dernier le mérite apologétique³⁴.

Ceci dit, on peut filtrer le moucheur, mais à condition de ne pas avaler le chameau. Le manque de critique historique est un sérieux inconvénient, mais l'absence de jugement, et de jugement catholique, est ce qu'il y a de pire de la part d'un historien de l'Eglise. Sans compter qu'en pratique, ne pas juger, c'est avoir déjà jugé, de façon fautive. Comme l'a bien souligné le professeur Jean de Viguierie³⁵, l'histoire universitaire, telle qu'elle remonte au début du XX^e siècle, est prisonnière du postulat de l'agnosticisme. Elle part de ce principe que l'on doit se contenter d'enregistrer les faits, et ne pas en rechercher l'explication profonde. On ne doit pas indiquer les causes, on ne doit pas juger. C'est d'ailleurs pourquoi le travail de l'historien réputé tel aux yeux de l'université doit être un travail d'archives, un travail où on dépouille des « séries », des documents administratifs ou comptables, contrats de mariage, inventaires après décès, testaments, procédures. Ces documents nous donnent tout au plus une description seulement extérieure des hommes et des événements. On y découvre l'homme matériel, l'homme économique, l'homme d'une catégorie sociale donnée, tout entier absorbé par sa condition et fabriqué par elle. Cet homme-là n'a pas de pensée mais des comportements. Les livres et les documents imprimés en revanche donnent accès à la pensée et aux idées, on y trouve des jugements et des explications³⁶. Rohrbacher et Darras ont peut-être ignoré le nombre exact de participants au sixième concile œcuménique, ils ne sont pas capables de nous dire quel temps il faisait le jour où le pape saint Agathon a confirmé la condamnation d'Honorius³⁷. Mais ils ont lu de près les textes, ils ont analysé les actes du concile de Constantinople et les lettres des souverains pontifes, ils ont saisi l'enjeu et la gravité des déclarations en cause. Ils ont jugé les faits de l'histoire de l'Eglise à la lumière de la foi, et ils nous les ont rendus intelligibles.

D'autre part, il est rare que la carence d'ordre proprement historique devienne grave au point de compromettre la validité du jugement théologique. On peut quand même faire quelques distinctions. Le système du monde d'Aristote ne trouve plus aucune grâce aux yeux des scientifiques modernes, et saint Thomas prenait Denys l'aréopagite pour le disciple converti de saint Paul. Mais avec cela, les principes du corpus aristotélicien et de la *Somme théologique* ont gardé toute leur valeur foncière. Toutes proportions gardées, quand on lit Darras et Rohrbacher avec un souci avant tout apologétique, on s'aperçoit que, le plus souvent, les points proprement historiques sur lesquels on pourrait trouver à redire restent somme toute secondaires et ne vont pas jusqu'à infirmer de fond en comble la portée théologique de l'exposé. Les jugements de Rohrbacher sur Luther ou sur la bataille de Lépante, par exemple, n'ont pas pris une seule ride. Songeons aussi que dans un ouvrage qui dépasse les 20 volumes, les parties sont toujours

³² Voir la notice déjà citée de L. Marchal, «Rohrbacher» dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, Letouzey et Ané, t. 13, 2^e partie, 1937, col. 2767-2774 et celle de R. Darricau dans *Catholicisme*, Letouzey et Ané, t. 13, 1993, col. 60-61.

³³ Dom Leclercq n'a pu retenir sa méchante ironie : «Il fallait un historien, on choisit un prédicateur : l'auteur se nommait l'abbé Darras ; l'ouvrage compte 44 volumes et pèse 37 kg». Henri Leclercq, «*Historiens du christianisme*» dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Letouzey et Ané, 1925, t. 6, 2^e partie, col. 2643.

³⁴ Dans la notice déjà citée du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, le chanoine Roger Aubert n'est vraiment pas tendre pour le pauvre abbé Darras : «Ecrit sans contact direct avec les sources, parfois de cinquième ou de dixième main, cette histoire de l'Eglise, qualifiée d'*hortus apocryphorum* par Mgr Duchesne, trahit un manque de méthode et surtout une ignorance totale des principes les plus élémentaires de la critique historique». La référence à Mgr Duchesne, dont les ouvrages ont été mis à l'Index, suffirait déjà à rendre douteuse l'impartialité de ce jugement. Mais il suffit de lire l'«Introduction générale» à la *Nouvelle histoire de l'Eglise* publiée à partir de 1963 pour se rendre compte à quel point Roger Aubert est imbu de l'historicisme moderniste. A l'en croire, c'est la théologie qui doit se régler sur l'histoire. Et le vent de l'histoire souffle bien entendu dans la direction de l'œcuménisme.

³⁵ Jean de Viguierie, «Introduction» dans *Itinéraire d'un historien*, Dominique Martin Morin, 2000, p. 12-13 ; 16-17.

³⁶ Jean de Viguierie, *ibidem*, p. 23-24.

³⁷ L'historien Emmanuel Le Roy Ladurie s'est rendu célèbre pour avoir publié en 1967 aux Editions Flammarion une *Histoire du climat depuis l'an 1000*. Ce livre a été voulu et salué comme «la réalisation d'une véritable révolution copernico-galiléenne des sciences humaines». François Dosse, *L'histoire en miettes. Des Annales à la Nouvelle histoire*, Editions La Découverte, 1987, p. 91.

inégaies. Certaines appellent, davantage que d'autres, le jugement de l'apologète plutôt que son érudition, les unes sont moins exposées que les autres aux inconvénients d'un manque de critique historique.

S'il se trouve telle ou telle lacune pour déclencher l'ire des puristes, cette vertueuse indignation prêterait tout au plus à sourire, si elle n'était pas l'indice d'une mauvaise foi un peu forte³⁸. Car, il faut bien le reconnaître, la plupart des historiens de réputation savante, qui ont dénoncé si haut et si fort l'insuffisance des Darras et des Rohrbacher, étaient eux-mêmes imbus des préjugés modernistes. Et bien souvent, on trouve chez eux deux poids deux mesures, sur le terrain historique proprement dit. On ne doit pas seulement leur reprocher l'agnosticisme, à cause duquel les appréciations de la sagesse théologique sont systématiquement absentes de leurs exposés. C'est même jusqu'à leur soi-disant rigueur historique que l'on prend en défaut, quand la passion et le parti pris anti-apologétique s'en mêlent. Dans un article récent³⁹, Emmanuel Pouille a bien montré que, dans le cadre de l'étude du linceul de Turin, le comportement du chanoine Ulysse Chevalier (1841-1923) « n'a pas été celui d'un historien digne de ce nom »⁴⁰. Ulysse Chevalier fut avec Mgr Duchesne l'un des principaux fossoyeurs de *l'Histoire générale de l'Église* de Darras. Il fut aussi l'adversaire acharné de l'authenticité historique du linceul de Turin, mais un adversaire partial, et non un historien probe et critique. L'étude d'Emmanuel Pouille dévoile de façon irréfutable les sélections arbitraires entreprises par Chevalier sur le texte des documents d'archive, ainsi d'ailleurs que ses bévues. L'histoire sérieuse, l'histoire critique des savants et des érudits n'est donc pas toujours au dessus de tout soupçon. Cet exemple pris parmi d'autres nous incite au discernement et à ne pas nous laisser trop facilement impressionner par les attaques dont Darras et Rohrbacher ont pu être l'objet. Car si leur insuffisance historique a pu être prouvée sur tel ou tel point, leur malhonnêteté intellectuelle n'a pas encore été établie. En revanche, Ulysse Chevalier s'est penché sur l'histoire du linceul de Turin avec des préjugés qui ont faussé son analyse historique et c'est là un fait historique dûment attesté, par la critique la plus impartiale⁴¹.

Même quand il reste exempt de toute hypocrisie, le purisme des historiens est trop souvent un des aspects du vice bien mis en lumière par le père Garrigou-Lagrange⁴², le vice de l'aveuglement de l'esprit, qui est à l'antipode de la contemplation. La science et l'histoire de l'époque moderne ont renoncé à la sagesse. Au lieu de juger par la cause suprême et la fin dernière, elles se contentent d'inventorier ou de classer les phénomènes en se plaçant à un point de vue très inférieur.

Ceci dit, *haec oportuit facere et illa non omittere* (Mt, 23/23). Les historiens catholiques du XIX^e siècle ne peuvent pas nous servir de base suffisamment solide, pour établir les faits, crédibilité oblige. Il ne serait pas non plus honnête d'en rééditer des extraits, en les présentant comme le *nec plus ultra* de l'érudition catholique⁴³. C'est pourquoi, nous avons plutôt fait référence aux auteurs du XX^e siècle déjà cités, ainsi qu'aux notices des différents dictionnaires de théologie ou d'histoire réputés pour leur valeur scientifique et dogmatique.

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : la.redaction@virgo-maria.org

© 2010 virgo-maria.org

³⁸ On sent parfois monter à ses lèvres le *Medice cura teipsum* de l'Evangile, en lisant par exemple dans le *Dictionnaire historique de la papauté*, publié aux éditions Fayard en 1994 sous la direction de Philippe Levillain, que après 1294 seul Pie X est saint». Notice «Papes saints (liste)», p. 1249.

³⁹ Emmanuel Pouille, «Le linceul de Turin, victime d'Ulysse Chevalier» dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 92, n° 229 (juillet-décembre 2006), p. 343-358.

⁴⁰ E. Pouille, *ibidem*, p. 344.

⁴¹ Les documents réunis par U. Chevalier doivent donc cesser désormais, dans tout débat sur l'authenticité ou la non-authenticité du Linceul de Turin, d'être lus et invoqués dans la version fautive qu'il en a publiée. [...] Laissant U. Chevalier à ses phantasmes, scientifiques et historiques peuvent continuer, en toute sérénité, de chercher des preuves de l'authenticité du Linceul, chacun dans le domaine de ses compétences». E. Pouille, *ibidem*, p. 354.

⁴² Réginald Garrigou-Lagrange, *Les Trois âges de la vie intérieure*, Cerf, 1938, t. 1, p. 482-487

⁴³ Comme l'ont fait les éditions sédévacantistes Saint-Rémi. La publicité qui accompagne ces publications minimise la défaillance des papes Libère et Honorius et on voit sans difficulté où les éditeurs veulent en venir. L'Église n'a jamais proclamé la déchéance posthume d'Honorius. Si on admet qu'il fut *favens haeresim*, il y a au moins un précédent historique qui contredit la thèse sédévacantiste.